



RELATIONS DE SOINS

Année : 2020, 2021

Lieu : Paris

Aidants familiaux ou naturels : les fondamentaux - FORMATION

Réf. : RECRS08B



Compétences Visées

Accompagner les aidants dans leurs besoins et leurs attentes.

Objectifs, Contenus

Situer le contexte sociétal et politique des aidants familiaux ou naturels

- Le contexte sociétal :
 - l'espérance de vie, la maladie chronique, le handicap, les accidents,
 - les acteurs de la solidarité.
- Le contexte politique :
 - la loi du 4 mars 2002 sur les droits du patient,
 - la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées,
 - la loi du 28 décembre 2015 sur le droit au répit des aidants,
 - le décret du 19 novembre 2016 issu de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et la loi relative au travail traitant du congé de l'aidant,
 - le statut juridique des aidants naturels ou familiaux,
 - les conclusions de la mission flash de janvier 2018.

Définir et comprendre les contours de la notion « d'aidants »

- La définition juridique de l'aidant.
- Les conceptions sociale, philosophique : ajouter, donner, accompagner…
- Le glissement de la beauté du don à la souffrance morale.
- La posture de l'aidant : différenciation entre la fonction familiale, le partenariat, l'aidant, le pair-aidant.
- Les publics concernés : personnes âgées, personnes handicapées, invalides temporaires.
- Le projet de devenir aidant :
 - la culpabilité ressentie,
 - la finalité : réparation, sacrifice, ressource, don,
 - la liberté de choix,
 - la notion du temps : entre vie familiale et professionnelle,
 - le changement du rapport aux autres membres de l'entourage.
- La confidentialité des informations partagées.

Soutenir et accompagner les aidants

- La relation entre l'aidant et le professionnel.
- Les besoins, attentes et limites de l'aidant.
- La gestion de « l'aidance » : comment faire ?
- La méta-position des professionnels face aux activités de l'aidant.
- Le repérage du vécu de cette position d'aidant et la place des autres membres de la famille.
- L'accompagnement, le soutien, le suivi : comment aider ?
- La prévention de l'épuisement.
- L'incompréhension de l'entourage.
- Les techniques non-médicamenteuses : comment prendre soin d'eux ?
- Les options à identifier quand ils atteignent le seuil de tolérance.
- Les liens avec les dispositifs d'éducation thérapeutique.
- Le lien avec les structures médicosociales et sociales.
- Les différents services concernés par la problématique de l'aidant :
 - l'aidant dans un contexte libéral, dans les Maisons de santé,
 - l'aidant dans les structures de soins : enfants, adultes,
 - l'aidant dans les structures médicosociales.
- Le réseau des aidants.

Personnes concernées

Tout professionnel du sanitaire (hospitaliers et libéraux), du médicosocial et social.

Paris 2020

Intervenant

REVILLOT Jean Marie

- Doctorat en sciences de l'éducation (éducation et santé)
- Expérience de cadre de santé
- Master encadrement secteur sanitaire et social
- Diplôme d'infirmier psychiatrique
- Évaluateur PHRIP 2011
- Formateur spécialiste en méthodologie
- Responsable Recherche et Développement
- [Voir son profil LinkedIn](#)

Prix

710 €

Paris 2021

Durée

2 jours

» du 27/05/2021 au 28/05/2021

Intervenant

TEISSIER-PORET Maud

- Psychologue
- Gestionnaire de cas MAIA
- Formatrice Association France Alzheimer
- FNAQPA

Prix

690 €

Méthode

- Apports cognitifs.
- Travail sur les représentations.
- Analyse de l'existant.
- Analyses de situations.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation générique concerne autant les publics hospitaliers et libéraux que les publics médicosociaux et sociaux. Elle offrira une place importante aux retours d'expérience pour mieux situer la place et le rôle de l'aidant. La formation en Intra peut conjuguer la formation générique avec une spécialité en fonction de la demande.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :

- Au démarrage : les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux. Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformatrice, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- En cours de formation : les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- À l'issue de la formation : la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- À distance de la formation : le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 21 : Orientation et prise en charge des aidants
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Voir aussi

- [Le patient expert : collaboration patient/soignant en ETP](#)